

Préparer l'avenir

En parallèle des opérations de travaux qui se sont intensifiées pendant le Plan Loire 2007-2013, plusieurs études visant à préparer le Plan Loire suivant ont été menées sur la même période.

Concertation & Action Inondation

Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

L'étude des vals amont de Loire moyenne du bec d'Allier à Belleville-sur-Loire et Neuvy-sur-Loire, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de l'Établissement Public Loire, a été achevée en 2013. Ce travail, mené en concertation avec les élus et agents des collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations et riverains concernés par le risque inondation sur le territoire, a conduit à l'élaboration d'un portefeuille d'actions.

En complément de cette démarche, des études de dangers sur les digues de classe B et C des départements du Cher, de la Nièvre et de Saône-et-Loire ont été lancées par l'État, afin de dresser un diagnostic des ouvrages et d'identifier les interventions à prévoir, pour diminuer le risque de rupture.

La DREAL Centre a par ailleurs mené en 2012 une étude de priorisation des travaux de restauration du lit permettant d'identifier à l'échelle de la Loire moyenne les secteurs d'interventions prioritaires. Elle utilise le Système d'Information sur l'Évolution du Lit (SIEL) de la Loire et de ses affluents, mis en place au cours du précédent Plan Loire. Cette étude se poursuit en 2013 par l'étude de la Loire en amont du bec d'Allier.

En savoir plus :

www.plan-loire.fr/ods

www2.centre.developpement-durable.gouv.fr/SIEL/index-0.htm



web

Rôle des services de l'État

L'État est propriétaire du lit et de la plupart des digues de Loire, qui constituent le « domaine public fluvial ». Il gère lui-même ce domaine, en menant différents types de missions.

Tout d'abord, la Direction Départementale des Territoires de la Nièvre réalise l'entretien courant du lit et des levées dans le Cher, la Nièvre et la Saône-et-Loire, et gère les droits d'usage de celles-ci par des tiers.

Dans ce contexte, elle élabore et met en oeuvre le Plan de Surveillance des Levées, afin de suivre dans le temps l'état des ouvrages, d'identifier et de mener les éventuels travaux de réparation d'urgence.

La Direction Départementale des Territoires de la Nièvre assure également la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration des ouvrages et du lit.

La maîtrise d'oeuvre des travaux de renforcement des levées est quant à elle confiée au Département Études et Travaux Loire de la DREAL Centre, agréé au titre de la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Enfin, les interventions sur l'ensemble du bassin de la Loire sont coordonnées par le Département Plan Loire de la DREAL Centre.

Les opérations de restauration du lit et des levées sont cofinancées par l'État, le Conseil Général du Loiret, la Région Centre et la Région Bourgogne.

Financement des opérations sur la période 2007-2013 (en M€ TTC)

Montant total des opérations	État	Région Centre	Région Bourgogne	Conseil Général du Cher	FEDER Loire
4,7	2,2	1,0	0,4	0,9	0,2



5, avenue Buffon
45064 Orléans cedex 2
Tél. 02 36 17 41 41
www.centre.developpement-durable.gouv.fr



Plan Loire 2007-2013 Cher et Nièvre

Bilan des renforcements des levées et restauration du lit de la Loire

PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE

Interventions sur les levées

Le dispositif de protection contre les inondations de la Loire est ancien et par endroits fragilisé. Le risque de rupture de digue en cas de crue majeure demeure, comme lors des grandes crues du 19^{ème} siècle.

Dans les années 70, l'État a engagé un programme de renforcement systématique des levées de Loire. Celui-ci a consisté à épaissir la digue, pour améliorer sa stabilité et sa résistance. Ce programme a visé une grande partie du linéaire, à l'exception de quelques secteurs localisés, généralement situés en milieu urbain ou présentant des habitations encastées, et pour lesquels les techniques de confortement classiques d'élargissement de la digue ne pouvaient pas être mises en oeuvre.

Depuis les années 90, ce programme se poursuit dans le cadre des Plans Loire successifs. Pour le Plan Loire 2007-2013, une attention particulière a été portée aux pieds de levées en contact direct avec le lit de la Loire qui présentaient une érosion importante et donc un risque d'effondrement de l'ouvrage. Ils ont été renforcés par un massif en enrochement sur les secteurs de La Chapelle-Montlinard, Givry et Beffes.

Ces travaux se sont accompagnés de la réalisation d'un chemin de service en pied de levée côté Loire, permettant une surveillance et un entretien mécanisés de l'ouvrage.



La Chapelle-Montlinard - 2010

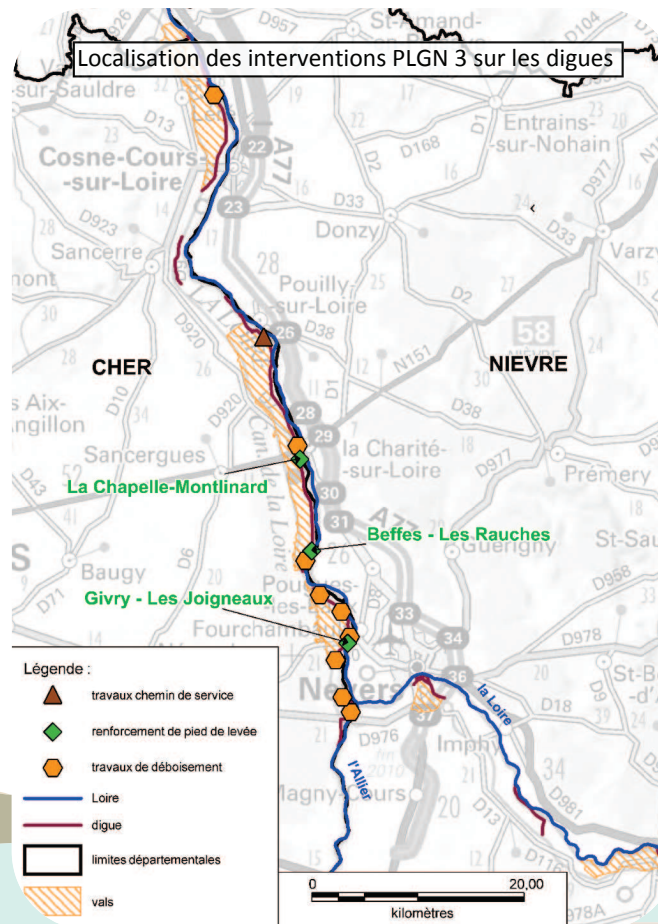


Déboisement de la levée des joigneaux

Dans la continuité des plans Loire précédents, le déboisement des levées a été poursuivi sur environ 13 km sur les communes de Beffes, Marseilles-les-Aubigny, La-Chapelle-Montlinard, Léré, Cuffy et Cours-les-Barres, ce qui a permis d'achever le déboisement des levées du Cher.

Ponctuellement, des dégâts d'animaux fouisseurs sur les levées ont été réparés.

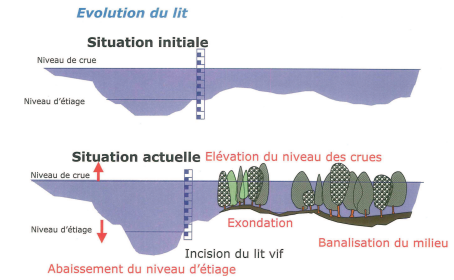
Toutes ces interventions ont été réalisées sous maîtrise d'ouvrage de l'État, propriétaire des digues, avec le concours financier de la Région Centre et du Conseil général du Cher.



Interventions sur le lit

L'enfoncement du lit de la Loire est le résultat de perturbations du fonctionnement du fleuve, liées aux activités humaines : endiguement, barrages, extractions de granulats,...

Cet enfoncement est à l'origine du développement excessif de la végétation dans le lit de la Loire, et conduit non seulement à une banalisation des écosystèmes ligériens, mais également à un relèvement de la ligne d'eau en crue, pouvant aggraver les inondations.



La charité-sur-Loire - 2010

Afin d'enrayer ce phénomène, l'État, avec l'aide financière des Régions Centre et Bourgogne, restaure le lit de la Loire.

Prenant en compte non seulement des objectifs de prévention des inondations mais aussi ceux de préservation de la biodiversité, de restauration des milieux aquatiques et de maintien des paysages ligériens, les opérations menées consistent principalement à déboiser le lit mineur dans les secteurs à forts enjeux.

Des travaux de terrassement et de scarification sont parfois également nécessaires afin de rouvrir des bras secondaires ou de permettre une meilleure mobilisation des sédiments en crue. Ces interventions de restauration sont accompagnées d'un entretien régulier. Sur le Plan Loire 3, les opérations de restauration du lit ont porté sur les secteurs de la Charité-sur-Loire, Jouet-sur-l'Aubois, Fourchambault, Cours-les-Barres et à l'aval de Cosnes-sur-Loire.

